



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladie de Verneuil

Question écrite n° 71622

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés rencontrées par les personnes atteintes de la maladie de Verneuil. Cette affection dermatologique handicapante se manifeste par l'apparition d'abcès multiples et douloureux des grands plis du corps. Cette maladie, qui touche 60 millions de personnes à travers le monde, concerne 4 % des onze-trente ans en France. Extrêmement invalidante, cette maladie mal connue est souvent tardivement diagnostiquée, rendant son traitement plus difficile. Aussi, il attire à nouveau son attention sur ce problème et souhaite savoir concrètement les moyens qui ont été mis en oeuvre pour accompagner ces malades.

Texte de la réponse

La maladie de Verneuil ou hydranéite suppurée chronique est une maladie qui affecte les zones glandulaires apocrines de la peau dont l'origine est mal connue. Cette maladie est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Sa prévalence est estimée à un cas sur trois cents personnes dans la population générale soit 4 % de la population et pourrait être sous-estimée en raison de difficultés de diagnostic. La maladie de Verneuil évolue sur un mode chronique avec douleurs persistantes, infections, cicatrices cutanées. Le traitement est difficile. Les antalgiques et les antibiotiques agissent sur la douleur et l'infection. Cette maladie se révèle parfois sensible aux hormones anti-androgènes. Les formes graves sont soulagées par des interventions chirurgicales d'exérèses suivies de greffes et certaines lésions peuvent être traitées au laser. La maladie de Verneuil est enseignée dans le cadre de la dermatologie aux étudiants du 2e cycle des études médicales et dans les modules de formation continue se rapportant à cette discipline. Il n'existe pas d'essais thérapeutiques en cours dans le traitement de la maladie de Verneuil.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71622

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 157

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 777